

DISCOURS

— DE —

L'HON. CHS. LANGELIER

SECRÉTAIRE DE LA PROVINCE

Sur l'adresse en réponse au discours du trône

(Assemblée législative, séance du 10 novembre 1890.)

M. L'ORATEUR,

Avant d'offrir à la Chambre les quelques observations que je me propose de faire sur l'amendement qui nous est maintenant soumis, je désire présenter mes plus sincères félicitations à l'honorable chef de l'opposition au sujet de l'honneur qui vient de lui être confié par son parti en l'élisant comme son chef. Certes, cet honneur, il le mérite à tous égards. Avocat distingué, occupant une position brillante dans notre barreau, possédant une grande expérience parlementaire, toutes ces qualités désignaient d'avance l'honorable député de Beauce au poste éminent qu'il occupe maintenant. De ce côté-ci de la Chambre, nous sommes fiers d'avoir pour adversaire un homme aussi loyal et aussi courtois.

Il y a quelques mois, la rumeur voulait que l'honorable député de Beauce fut appelé à monter sur le banc. Tout le monde a applaudi à cette nouvelle, car tous étaient convaincus que l'honorable chef de l'opposition aurait rempli les fonctions de juge avec le même talent, la même habileté et la même impartialité qu'il remplira la haute position que vient de lui donner son parti.